

ASSOCIATION LE PARADIS – CINEMA LUX

Compte-rendu du conseil d'administration du 17 décembre 2016 à 10 h00

Présents : Jacques Amoedo, Laurie Chevrier-Vilatte, Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Robert Rudell, Jean-Luc Surget, Lucette Valles.

Absents excusés : Dominique Careil, Christophe Auroire.

1 - Lecture et approbation du compte-rendu du CA du 21 novembre 2015

Après demande de rectification – « Intérêt de proposer pour la fin d'année aux commerçants des lots de billets qu'ils pourraient offrir à leurs meilleurs clients : à voir avec le président de l'association des commerçants, exemple de billets à 4 € 50 par lot de 10. Robert pose la question à Florent sur l'exemple des CE. » Il faut lire 5 euros et non 4 euros et 50 cts. Le compte rendu du 21 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

-

2 - CINE SENIORS : Bernard Dumas

- Jean-Michel Birem (Directeur mission locale des 2 rives) est très favorable au projet :

Dispositif de 3 bus, un bénévole de l'association plus deux « jeunes-aidants » de la mission.

Il faudra les former (une matinée à la mission locale) : Sawsane Fadli, bénévole et BTS action sociale en cours, doit élaborer un projet et nous le présenter (Bernard, Laurie). Peut-être lui sera-t-il possible de l'intégrer à son cursus ?

- La Directrice des Services, Marion Sivert, se charge de présenter le projet aux Présidents des deux CDC actuelles, à leur DGS et aux délégués départementaux. Elle demandera aux services logistiques des bus de présenter des plans de faisabilité, techniques et financiers.

Nous prendrons contact avec chacune des municipalités et essaierons d'y trouver un interlocuteur privilégié.

- Principe de gratuité des bus pour les seniors, tarifs réduits pour la séance de cinéma ou proposer aux municipalités d'acheter des lots d'entrées CE, libre à elles de les redistribuer à qui elles veulent, au tarif de leur choix.

- Création d'une nouvelle adresse mail spécifique au projet « cineluxseniors »

- En janvier, quand la commission se réunira, nous ouvrirons peut-être à d'autres bénévoles si besoin.

- Idée qui plaît aux mairies : transformer la sortie « ciné-seniors », en sortie « culture » en couplant la séance avec d'autres visites (châteaux, bibliothèques...).

- Une séance par mois prévue, par exemple le premier jeudi de tous les mois. Thé + gâteaux, un achat de 20 chaises et de 4 tables sera nécessaire.

- Idée de Robert : version VF sous titrée, pour les séniors mal entendant.

3 - Bilan C.M.D. :

Robert fait état de la journée nationale CMD du 3-12-16 à Paris :

Organisation CMD Paris:

- Croissance fulgurante: 1 dispositif-8 projections-400 spectateurs en 2005, 47 dispositifs-264 projections-18700 spectateurs en 2016, organisé par CMD Paris = 2,5 ETP dans un bureau de 22m². Nécessité de changer de braquet, de repenser la structure, l'organisation, et les locaux. Réflexion en cours.

Pour les dispositifs locaux:

- Institutions: Concentrer les efforts sur les ADAPEI et organisations similaires, elles seront nos principales sources de clients. Viser les têtes dirigeantes régionales, puis établir un relais dans chaque établissement. Relancer relancer relancer.

- Communication: mairie, sites internet, affichage au ciné pour recruter bénévoles.

- Observer le protocole CMD: Informer dans l'entrée, bénévoles en place en salle dès l'arrivée du 1er spectateur, petit speech, petit film, bénévoles comme des "stadiers" qui regardent le public.

- Bénévoles: Réfléchir à la formation, utiliser Doodle pour s'inscrire, éviter "l'asso dans l'asso" en encourageant la participation de tout le monde.

En outre, un groupe d'au moins 11 personnes du CHS assisteront à notre séance Ciné-ma Différence du samedi 31 décembre (8 patients et 3 accompagnateurs identifiés à ce jour).

4 – Site Internet :

Robert a rencontré Vo Van Tri pour préparer le projet du site.

Le contrat d'hébergement auprès de OVH doit être renouvelé pour 2017 pour 80€. Tri travaille avec le webmaster de l'A.C.P.G. pour qu'enfin notre site puisse voir le jour.

Un grand merci à TRY

5 – Assurance de l'association :

Après de longues interrogations et devant la différence de prix non négligeable (1350 euros pour le GAN – 2000 euros pour la Maif, nous avons souscrit au GAN pour l'année 2017.

6 –Projet de Festival :

L'idée de l'organisation d'un festival reste un événement majeur pour l'ensemble des membres du C.A. surtout avec la perspective d'une 2^{ème} salle. Le thème serait autour de la question sociale (vaste programme) . Il ne reste plus qu'à trouver des volontaires qui voudraient bien se joindre à Florent et Lucette. Lucette se charge d'organiser une réunion courant janvier.

7 – Bilan de l'année d'exploitation :

Nous devrions maintenir notre nombre d'entrées par rapport à l'année précédente, un peu plus de 30 000 entrées.

8 – Point sur la communication :

Bernard regrette une nouvelle fois l'absence d'information sur le MAG (Publicité gratuite) et se demande pourquoi Florent n'a pas renouvelé la publication de nos programmes sur ce magazine. Plus largement nous nous demandons comment élargir et donc améliorer notre communication, tant sur notre programmation mensuelle que sur les événements que nous organisons régulièrement (Télérama, C.M.D, opéra, débats.....etc...Lucette dans un premier temps fait un état des lieux.

9 – Questions diverses :

Nous déplorons l'absence de Florent à qui nous avons demandé d'être présent au Conseil d'administration. Le prochain C.A. est fixé **le samedi 18 février à 14 h** afin que Florent soit présent.

La question est posée du plafonnement des dépenses engagées par le bureau. La question sera débattue à la prochaine réunion de bureau et fera l'objet d'une proposition au prochain C.A.

A propos de monuments du cinéma Bernard demande que la décision prise en bureau soit validée par le prochain conseil d'administration. Accord de l'ensemble des membres présents.

Compte rendu du bureau

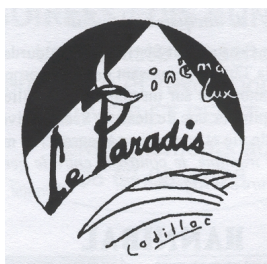
« Florent indique aux membres du bureau que l'organisation des monuments du cinéma (cinéma Lux, château de Cadillac et abbaye de la Sauve Majeure) prévus en septembre 2017, pourrait, à la demande des monuments historiques, être prise en charge par notre association.

Le bureau donne son accord pour cette prise en charge :

- dossier de demande de subvention auprès de la Région
- pour 4 séances en plein air
- pour un budget légèrement inférieur à 10 000 €, pris en charge par la Région
- dossier préparé par Florent »

Séance levée à 12 h 30

Lucette Jean Luc avec la participation de Laurie.



ASSOCIATION LE PARADIS – CINEMA LUX

Compte-rendu du conseil d'administration du 17 septembre 2016 à 10 h 00

Présents : Christophe Auroire, Dominique Careil, Laurie Chevrier-Vilatte, Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Hassan Fadli, Céline Lapeyronnie, Robert Ruddell, Jean-Luc Surget

Absents : Jacques Amoedo, Lucette Valles

1 – Démission d'un membre du CA

Céline Lapeyronnie remet sa démission aux membres du CA et quitte la séance.

2 – Approbation CR dernier CA

Après lecture du compte-rendu du CA du 03 juin 2016, les membres du présent CA approuvent celui-ci à l'unanimité.

3 – Renouvellement des membres du CA

Les membres actuels du CA ont été élus pour 3 ans, mais comme le CA doit être renouvelé par tiers tous les ans, il est nécessaire d'avoir 3 membres élus pour un an, 4 membres élus pour 2 ans et les 4 derniers élus pour 3 ans.

Les membres présents du CA décident de procéder à la désignation des 2 membres élus pour 1 an (puisque Céline a démissionné) et des 4 membres élus pour 2 ans.

Après tirage au sort :

Sont élus pour un an : Dominique CAREIL et Hassan FADLI.

Sont élus pour deux ans : Robert RUDDELL, Lucette VALLES, Laurie CHEVRIER-VILATTE et Christophe AUROIRE.

Après vérification des quatre derniers bulletins, sont donc élus pour trois ans : Ghislaine DUMAS, Jacques AMOEDO, Bernard DUMAS et Jean-Luc SURGET.

4 – Avancement dossiers 2° salle

La mairie de Cadillac a organisé une réunion avec l'architecte le vendredi 29 juillet pour préparer le dossier complet à envoyer au CNC, réunion à laquelle ont assisté Dominique et Florent.

Le CNC a besoin d'un APD (avant-projet détaillé) pour attribuer la subvention.

Celui-ci sera préparé en septembre par l'architecte, afin qu'il soit étudié par la commission du CNC en novembre prochain.

5 – Complexe Langon

La CNAC s'est réunie le 16 septembre à Paris et a rendu un avis négatif sur l'ouverture du complexe de Langon.

Notre association remercie le représentant de l'ACPG, pour avoir défendu notre recours devant la commission.

L'article paru dans Sud-Ouest va être affiché dans le cinéma.

6 – Bilan des 2 forums

Ils ont eu lieu à Cadillac le 03 septembre dernier et à Podensac le 10 septembre.

Au total, 7 nouveaux membres ont adhéré à notre association.

Le bilan reste donc positif, même si les conditions d'organisation entre les 2 lieux sont assez différentes.

7 – Point Ciné Ma différence

En moyenne nous avons 40 entrées à chaque séance et 4 bénévoles en salle suffisent pour encadrer les spectateurs.

La prochaine séance CMD est fixée au dimanche 02 octobre, après-midi.

8 – Forum Handi-CAP

Il est prévu le 05 octobre et le CA désigne Robert, Jacques, Ghislaine et Bernard pour le représenter.

9 – Opéras et ballets

Pour 2016-2017, il y aura le dimanche pour les 3 premiers :

- Les Noces de Figaro, le 20 novembre à 15 h 00
- Le ballet Roméo et Juliette, le 18 décembre à 15 h 00
- Le ballet Coppélia, le 26 février à 15 h 00
- L'opéra Manon Lescaut, le jeudi 13 avril à 19 h 30.

10 – Procédure caisse

Elle a été mise à jour par Laurie et Robert. Elle va être relue et validée par Victoria, puis mise à disposition des bénévoles « caisse ».

11 – Formation bénévoles

L'organisation de la formation des bénévoles nouveaux ou anciens sera assurée par des référents désignés par le CA :

- Projection : Jacques
- Caisse : Victoria
- Accueil : Amal.

12 – Propositions diverses de Bernard

- Proposition de créer une commission Ciné Senior, afin de préparer un projet précis et détaillé, en collaboration avec la mairie , projet qui sera soumis à la nouvelle CDC dès Janvier 2017 : séance spéciale avec transport. Membres de la commission : Bernard, Hassan, Laurie et Victoria.

- Intérêt de proposer pour la fin d'année aux commerçants des lots de billets qu'ils pourraient offrir à leurs meilleurs clients : à voir avec le président de l'association des commerçants, exemple de billets à 4 € 50 par lot de 10. Robert pose la question à Florent sur l'exemple des CE.

- Intérêt de faire en Janvier une soirée Adhérents-Partenaires pour se connaître dans un esprit convivial et fidéliser nos partenaires : listage à faire par Jean-Luc et Ghislaine.

- Intérêt de proposer aux autres cinémas associatifs du Sud Gironde une collaboration pour augmenter notre impact : mutualisation de nos adhérents (prix des places, infos web, en particulier sur séances spéciales et les programmes et CMD), adaptation de la programmation (maintien d'un film plus longtemps...relation avec distributeur... échange des savoirs faire...publicités écran conjointes... festival conjoint et bien d'autres choses...) : Dominique est chargé du contact avec les autres cinémas de proximité en lien avec Florent et l'ACPG.

- Etudier le problème des dépenses décidées par le bureau et qui devraient être entérinées par le CA : seuil, règlement intérieur.

13 – Bénévoles

La prochaine soirée « bénévoles » aura lieu le mardi 08 novembre prochain, Laurie se charge de l'organisation avec Florent.

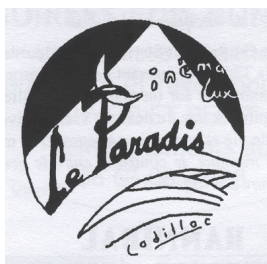
De plus, Ghislaine se propose, en remplacement de Céline démissionnaire, d'intégrer la commission bénévoles avec Laurie.

14 – Prochain CA

Il est fixé au samedi 17 décembre à 10 h 00 au cinéma.

Après épuisement des questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 h 00.

Dominique CAREIL, secrétaire de l'association



ASSOCIATION LE PARADIS – CINEMA LUX

Compte-rendu du conseil d'administration du 03 juin 2016 à 18 h 30

Présents : Jacques Amoedo, Christophe Auroire, Dominique Careil, Laurie Chevrier-Vilatte, Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Céline Lapeyronnie, Robert Ruddell, Jean-Luc Surget, Lucette Valles

Absent : Hassan Fadli

1 – Approbation des CR des CA

Après lecture des comptes-rendus des CA des 25 mars et 10 mai 2016, les membres du présent CA approuvent ceux-ci à l'unanimité.

2 – Ciné Ma différence

Une rencontre téléphonique a eu lieu avec Mme MORHANGE de CMD national, de laquelle il ressort qu'elle est rassurée par le dispositif de continuité proposé.

Le CA décide de mettre en place un comité de pilotage composé de : Jacques, Bernard, Robert et Victoria. Y sera associé un bénévole CMD.

Le CA désigne comme référent CMD : Robert RUDDELL.

La prochaine séance CMD est fixée au dimanche 26 juin à 14 h 15.

3 – Proposition de festival

Le CA désigne une commission pour réfléchir à la mise en place du festival : Lucette, Florent, Céline et Jean-Luc.

1° réunion, mardi 07 juin.

L'ACPG sera associé à la démarche.

4 – **Commission bénévoles**

Elle s'est réunie le 31 mars dernier et fait un certain nombre de propositions.

Sur la base de ces propositions, le CA décide :

- de mettre en place une soirée « bénévoles » tous les 2 mois
- de désigner un référent par activité : accueil, caisse, projection
- d'organiser une journée fin août à Coismières chez Jean-Luc
- de demander à Florent d'insérer sur l'écran une annonce indiquant l'existence de l'association Le Paradis, gestionnaire du cinéma Lux, ainsi qu'un panneau d'information identique derrière le guichet.
- suite à l'achat d'un aspirateur sans fil, de demander aux bénévoles qui le souhaitent de faire de temps en temps un peu de nettoyage de la salle.

5 – **Sujets divers**

Le recours contre la décision de la CDAC de donner un avis favorable à l'implantation d'un complexe à Langon a été envoyé le 1^{er} juin au niveau national.

La publicité au cinéma prend petit à petit son régime de croisière avec de nouveaux annonceurs.

6 – **Mode de renouvellement du CA**

Les membres actuels du CA ont été élus pour 3 ans, mais comme le CA doit être renouvelé par tiers tous les ans, il est nécessaire d'avoir 3 membres élus pour un an, 4 membres élus pour 2 ans et les 4 derniers élus pour 3 ans.

Au bout de la 2^e année, le CA aura ainsi des membres élus pour 3 ans, renouvelés par tiers tous les ans.

Après débat, les membres présents du CA décident à l'unanimité de procéder à la désignation des 3 membres élus pour 1 an et des 4 membres élus pour 2 ans par tirage au sort.

Celui-ci aura lieu lors du prochain CA prévu en septembre.

Après épuisement des questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30.

Dominique CAREIL, secrétaire de l'association



ASSOCIATION LE PARADIS – CINEMA LUX

Compte-rendu du conseil d'administration du 10 mai 2016 à 19 h 00

Présents : Jacques Amoedo, Christophe Auroire, Dominique Careil, Laurie Chevrier-Vilatte, Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Hassan Fadli, Céline Lapeyronnie, Robert Ruddell, Jean-Luc Surget, Lucette Valles

1 – Ciné Ma différence

Suite à la présentation chronologique des différents échanges, réunions et rencontres relatifs à ce sujet, et suite à un débat entre tous les membres du CA, il a été décidé les points suivants :

- l'activité ciné ma-différence continue,
- une réunion d'information de tous les bénévoles à ce sujet est prévue le vendredi 13 mai à 18 h 30 au cinéma,
- Jean-Luc est le nouveau référent de ciné ma-différence en attente d'un nouveau référent qui sera désigné lors du prochain CA du 03 juin.

2 – Multiplxe de Langon

- De nombreuses signatures ont été obtenues pour la pétition en cours.
- Dominique et Lucette sont mandatés par le CA pour rencontrer le maire de Cadillac (et président de la cdc) afin d'aborder le sujet et d'échanger sur les actions à mener.
- Bernard indique l'intérêt de faire des séances pour les anciens, proposition à approfondir.

Le prochain CA est prévu le vendredi 03 juin à 18 h 30, l'ordre du jour est à fixer.

Après épuisement des questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30.

Dominique CAREIL, secrétaire de l'association



ASSOCIATION LE PARADIS – CINEMA LUX

Compte-rendu du conseil d'administration du 25 mars 2016 à 18 h 30

Présents : Christophe Auroire, Dominique Careil, Laurie Chevrier-Vilatte, Hassan Fadli, Céline Lapeyronnie, Robert Ruddell, Jean-Luc Surget

Procurations à Dominique Careil : Lucette Valles, Jacques Amoedo

Procurations à Robert Ruddell : Bernard Dumas, Ghislaine Dumas

1 – Installation du CA

Les membres du présent CA ont été élus lors de l'assemblée générale du 19 mars dernier. Après un tour de table et présentation de chacun, le rôle du conseil d'administration est rappelé et les fonctions des membres du bureau sont présentées.

2 – Election du bureau

Après présentation des candidatures aux différents postes, il est procédé à main levée à l'élection des membres du bureau.

Sont élus à l'unanimité les membres suivants :

- Président : Jean-Luc SURGET
- Vice-présidente : Laurie CHEVRIER-VILATTE
- Secrétaire : Dominique CAREIL
- Secrétaire-adjointe : Lucette VALLES
- Trésorier : Robert RUDELL
- Trésorier- adjoint : Jacques AMOEDO

3 – Mode de renouvellement du CA

Il sera défini lors du prochain CA.

4 – Ciné Ma différence

Une rencontre sera prévue avec Madeleine BOVA au sujet du fonctionnement de cette activité au sein de l'association et du cinéma Lux.

Sont mandatés par le CA pour rencontrer Madeleine : Jean-Luc, Laurie et Christophe

5 – Commissions

- Commission bénévoles composée de Laurie, Hassan et Céline.
- Commission 2° salle : Dominique et Jean-Luc.

6 – Possibilité de festival

Céline soumet aux membres du CA l'idée de réaliser un festival de 2 jours sur un thème précis, à travers des œuvres cinématographiques, par exemple, sur le thème de la jalousie (Eyes wide shut, César et Rosalie, l'Enfer...) ou d'autres thèmes ; ou la rétrospective des films les plus fameux d'un metteur en scène, exemple Buñuel, Welles, Carpenter, Argento, Truffaut... la liste est longue.

Les membres du CA trouvent l'idée intéressante, mais pensent qu'elle serait à mettre en œuvre plutôt lorsque la 2° salle sera ouverte. Le CA mandate Céline afin qu'elle en discute avec Florent.

7 – Réunions du CA

Comme proposé par le bureau en date du 05 février 2016, il sera prévu une réunion du CA par trimestre, en juin, septembre et décembre, puis mars de l'année suivante.

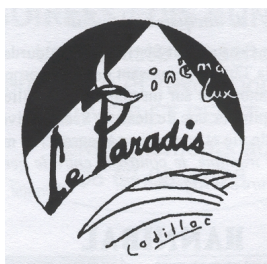
8 – Réunion de bureau

Comme proposé par le même bureau, il sera prévu une réunion mensuelle du bureau en présence de Florent, selon un calendrier à définir avec lui pour qu'il puisse s'organiser en conséquence.

La prochaine réunion de bureau est fixée au vendredi 22 avril à 18 h 30, sous réserve de l'accord de Florent.

Après épuisement des questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 00.

Dominique CAREIL, secrétaire de l'association



ASSOCIATION LE PARADIS – CINEMA LUX

Compte-rendu du conseil d'administration du 27 février 2016 à 9 h 30

Présents : Jean-Luc Surget, Lucette Valles, Laurie Chevrier-Vilatte, Dominique Careil, Robert Ruddell, Christophe Auroire, Delphine Marrel, Martine Bajolle, Florent Lemonnier

Absents excusés : Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Pascale Gougeon

1 - Lecture et approbation du compte-rendu du CA du 23 janvier 2016

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Statuts et règlement intérieur

- Après lecture des projets de statuts et de règlement intérieur, ils sont adoptés à l'unanimité des membres présents.
- Ils vont être envoyés à tous les adhérents en même temps que la convocation, puis présentés pour approbation à l'AG extraordinaire de mars 2016.
- Puis application à l'AG ordinaire qui suivra.

3 – Tarifs

- La nouvelle grille de tarifs est présentée. Elle est simplifiée par rapport à l'ancienne grille tarifaire. L'augmentation moyenne retenue est d'un peu moins de 5% sur 2 ans et permet sur la base d'environ 30.000 entrées, d'avoir des recettes de 150.000 €.
- Elle serait applicable à partir du 23 mars, date de la prochaine programmation.
- Ils sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

4 – 2° salle

- Le dossier de demande de subvention auprès du CNC va être envoyé début mars.
- Les autres dossiers seront envoyés courant mars.

5 – Date AG

- L'assemblée générale extraordinaire qui permettra d'adopter les statuts et le règlement intérieur est prévue le samedi 19 mars 2016 à 10 h 00 au cinéma Lux.
- L'assemblée générale ordinaire qui suivra est prévue le même jour à 10 h 30. Cette dernière sera annoncée à l'écran, en début de séance, 15 jours avant.

6 – Publicité commerçants

Le résultat de la négociation auprès de la société SEP est présenté aux membres du CA. Après vote, le projet de contrat pour 3 ans avec cette société est approuvé à l'unanimité, avec cependant le souhait d'avoir un droit de regard sur le contenu, afin que l'on reste dans l'esprit du cinéma.

7 – Nouveau site internet

- Le nouveau site va être à disposition des adhérents de l'association Le Paradis avec la page d'accueil ouverte au public.
- Robert Ruddell est proposé comme modérateur du site.
- Jean-Michel Rossignol est proposé comme administrateur du site.
- Le contenu de ce site sera géré par le bureau au fur et à mesure de sa mise en place.
- Après vote, ces propositions sont approuvées à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.

8 – Bilan financier

- Le bilan financier établi par l'expert comptable est présenté.
- Il va être envoyé aux membres du CA par Florent.
- Les produits 2015 s'élèvent à 198 369 € et les charges à 193 364 €.
- Le solde positif est de 5 005 €.
- Il est adopté à l'unanimité et sera présenté à l'AG ordinaire du 19 mars 2016.

9 – Recrutement

- 3 entretiens ont eu lieu, une candidate pourrait être retenue la semaine prochaine.

10 – ACPG

- Lucette représentait l'association aux réunions de l'ACPG. Elle souhaite être remplacée.
- Dominique se propose de l'accompagner lors de la prochaine réunion.
- S'il n'est pas disponible, ce serait Robert qui le remplacerait.
- Proposition acceptée par les membres présents du CA.

Après épuisement des questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 h 15.

ASSOCIATION LE PARADIS – CINEMA LUX

Compte-rendu du conseil d'administration du 23 janvier 2016 à 9 h 30

Présents : Jean-Luc Surget, Lucette Valles, Laurie Chevrier-Vilatte, Dominique Careil, Robert Ruddell, Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Christophe Auroire, Delphine Marrel, Florent Lemonnier, Nicolas Baudoin

Absents : Martine Bajolle, Pascale Gougeon

1 - Lecture et approbation du compte-rendu du CA du 21 novembre 2015

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Publicité Intermarché

Après discussion, les membres du CA décident de ne pas faire de publicité pour le cinéma dans le centre commercial Intermarché.

3 – Publicité commerçants

Il serait possible de faire gérer la publicité des commerçants par une régie publicitaire. Le bureau est mandaté par le CA pour négocier auprès des 2 sociétés « Publicinex » et « SEP ». Le résultat de cette négociation sera présenté au prochain CA.

4 – Opéra et ciné ma-différence

- 56 entrées pour l'opéra et 67 entrées pour ciné ma-différence, ce qui est très satisfaisant pour ces 2 premières.
- Le CA félicite l'ensemble des bénévoles ayant participé à ces deux actions.

5 – Congé parental Nicolas

- Le congé parental de Nicolas démarrera le 15 avril 2016.
- Le CA décide de recruter un nouveau salarié à compter du 1^{er} avril 2016 (projectionniste) et autorise le président à recruter celui-ci.

6 – Règlement intérieur

- Il a été approuvé lors du CA du 03 octobre 2015.
- Il va être diffusé à tous les adhérents 2016.

7 - Statuts

- Jean-Luc va les envoyer pour relecture à tous les membres du CA.
- Approbation lors du prochain CA.
- Puis présentation et approbation par les membres de l'AG extraordinaire de mars 2016.
- Et application à l'AG ordinaire qui suivra.

8 – Dates CA et AG

- Le prochain CA est fixé au 27 février 2016 à 9 h 30.
- Une assemblée générale extraordinaire est prévue le samedi 12 mars 2016 à 10 h 00.
- Une assemblée générale ordinaire est prévue le samedi 12 mars 2016 à 10 h 30. Cette dernière sera annoncée à l'écran, en début de séance, 15 jours avant.

9 – Comptes-rendus des CA

- Les CR des CA des 03/10/2015, 21/11/2015 et 23/01/2016 seront envoyés à tous les membres adhérents 2016.

10 – Nouveau site internet

- Un nouveau site va être à disposition des adhérents et pour certaines rubriques à tout le public, en février 2016.

11 – Comptes-rendus des réunions de bureau

- Ils vont être envoyés aux membres du CA.

12 – Bilan des entrées 2015

- Florent présente le bilan des entrées 2015.
- Le seuil des 31 000 entrées est franchi, dont 30 611 entrées payantes.
- Entrées autres que scolaires : 25 701.
- Entrées scolaires : 4 803.
- Bilan donc très satisfaisant.

13 – Petit mobilier

- Le CA donne son autorisation pour l'acquisition de petit mobilier.

14 – **Entretien du cinéma (ménage)**

- Le CA mandate le bureau afin qu'il lance une réflexion sur l'organisation de l'entretien et du ménage en particulier.

15 – **2° salle**

- Afin de préparer les dossiers de demande de subventions relatifs à la 2° salle, une réunion a eu lieu en mairie le vendredi 22 janvier en présence de Florent et Dominique.
- Les dossiers seront envoyés par la mairie au CNC, à la Région Aquitaine (y compris Fonds LEADER) et au Conseil départemental de la Gironde.
- Le déroulement du planning des différentes étapes permet de penser qu'une ouverture de 2° salle serait possible en décembre 2017, si toutes les étapes se déroulent normalement.

16 – **Convention avec la mairie**

- La convention passée avec la mairie de Cadillac concernant la mise à disposition du bâtiment le Lux et de ses équipements a expiré le 31/12/2015.
- Dans l'attente d'une future convention qui intégrera la 2° salle, il convient de passer une nouvelle convention.
- Celle-ci reprend les termes de l'ancienne convention légèrement toilettée.
- Elle s'appliquera pour 3 ans, soit jusqu'au 31/12/2018.
- Elle va être envoyée aux membres du CA pour relecture.
- Le CA autorise le président à signer cette convention.

17 – **Révision des tarifs**

- Une étude des tarifs va être réalisée par le bureau et présentée au prochain CA.
- De plus, il sera proposé au CA de voter une ligne budgétaire spécifique pour l'animation.

Après épuisement des questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 h 15.

